



Récupération des diplômes du DNB CFG et Certification en Allemand session 2023

publié le 14/11/2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant a obtenu son Diplôme National du Brevet ou son Certificat de Formation Générale, lors de la session 2023.

Nous vous informons qu'il est possible pour votre enfant de venir récupérer son Diplôme National du Brevet (ou son Certificat de Formation Générale) et Certification en Allemand, obtenu(s) lors de la session 2023, en se déplaçant au collège à partir du lundi 13 novembre selon les modalités de retrait suivantes :

- ▶ Avant tout déplacement au collège : prendre RV soit par téléphone (05-46-44-28-72 et demander le secrétariat) soit par courriel : ce.0171339n@ac-poitiers.fr pour convenir d'un créneau horaire ;
- ▶ Se présenter à l'entrée principale du collège (par le petit portillon) avec une pièce d'identité (obligatoire) et demander le secrétariat ;
- ▶ En cas d'impossibilité pour l'élève de se déplacer, l'un de ses responsables légaux pourra venir récupérer son diplôme à sa place avec l'imprimé de procuration ci-joint complété et signé + les pièces justificatives demandées en présentant sa pièce d'identité à l'accueil. Le diplôme sera alors remis contre émargement.

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 17h30 (8h00 - 12h00 le mercredi).

Les diplômes non récupérés avant le 30 juin 2024 seront retournés au rectorat de Poitiers.

C. LANG
Principale

Document joint



[procuration_remise_dnb_ou_cfg](#) (PDF de 133.2 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.